

Compte Rendu de la réunion du Conseil Municipal du 11 février 2013

Etaient présents :

MINIER Marcel, Maire
GUILLARD François, 1^{er} adjoint
GUILLARD Joël, 3^{ème} adjoint
TROUVE David, 4^{ème} adjoint
CARRISSANT Pierrick
BESNARD Jacques
BRIAND Claude
GARCON Jean-Paul
MOYNAT Isabelle
TROCHU Pierre

Etaient absents :

MORICE Anne-Marie, 2^{ème} adjointe, procuration à Joël GUILLARD
ROUYER David
TALLEC Christa, procuration à Marcel MINIER

Ordre du jour :

- ***Maîtrise d'œuvre cantine scolaire : validation du choix de la commission d'appel d'offre***
- ***Contrat Microbib (bibliothèque)***
- ***Proposition d'acquisition d'un terrain***
- ***Divers***

➤ *Maîtrise d'œuvre cantine scolaire : validation du choix de la commission d'appel d'offre*

Monsieur le Maire fait part au conseil que dans le cadre de la construction d'un restaurant scolaire la commune a lancé un appel à candidature pour la maîtrise d'œuvre. La consultation des entreprises s'est faite par procédure adaptée conformément aux articles 26-II, 28 et 74-II du code des marchés publics. Un avis est paru dans OUEST France le 09 janvier 2013 pour une remise des offres en Mairie le 31 janvier 2013 à 12 h.

La Commission d'Appel d'Offre (CAO) s'est réunie le 01 février 2013 16 plis ont été reçus. Après examen par la CAO des compétences, moyens et références des candidats, 3 maîtres d'œuvre ont été retenus pour passer un entretien le vendredi 08 février 2013 :

- Atelier BELENFANT- DAUBAS
- Daniel GOISBEAU
- Jean-Pierre INGRAND

Après avoir examiné les candidatures (références, notion de développement durable, honoraires), la CAO, réunie le 08 février 2013, a retenu Monsieur Jean Pierre INGRAND de PLOERMEL. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide de valider le choix de la CAO et retient Monsieur Jean-Pierre INGRAND comme maître d'œuvre et autorise Monsieur le Maire à signer le contrat de maîtrise d'œuvre et toutes les pièces se rapportant à cette affaire.

➤ **Contrat Microbib (bibliothèque)**

Monsieur le Maire présente le contrat de maintenance du logiciel de prêts MICROBIB de la bibliothèque de MUEL. Le montant de la redevance pour la maintenance est de 250 €HT par an.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité accepte le contrat de maintenance établi par la société MICROBIB pour un montant de 250 €HT par an à compter du 1^{er} avril 2013 et pour une durée d'un an et autorise Monsieur le Maire à signer le contrat.

➤ **Proposition d'acquisition d'un terrain**

Monsieur le Maire présente au conseil municipal la proposition de Monsieur DUBE Damien dont le terrain cadastré AB 217 (986 m²) est à vendre au prix de 1500 €.

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité décide d'acquérir la parcelle AB 217 d'une superficie de 986 m² au prix de 1 500 €, choisit Maître CAUSSIN Christophe, notaire à MONTFORT SUR MEU, pour les actes et formalités liés à cette acquisition et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant à cette acquisition

➤ **Adhésion BRUDED**

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que la commune est adhérente de l'association BRUDED depuis 2006. Il est nécessaire de confirmer l'adhésion de la commune pour l'année 2013 Le montant de la participation pour 2013 est de 208 € (0.25 €*832 habitants).

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide de confirmer son adhésion à l'association BRUDED, décide de verser la participation de 208 € pour l'année 2013 et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant à cette participation